

Colmar agglo entrepr**end**

Créateurs et repreneurs d'entreprise,
inscrivez-vous jusqu'au

26 juin 2026

2 PRIX

Ambition territoriale

1 PRIX

Coup de cœur du public

Colmar Agglo entreprend, c'est quoi ?

Ce concours récompense les meilleurs projets de création et reprise d'entreprise dans l'agglomération colmarienne.

Il soutient les jeunes entreprises locales, encourage l'esprit d'entreprendre et accompagne le développement des projets grâce à des soutiens financiers.

1 catégorie - 3 prix

Les candidatures s'inscrivent dans une catégorie unique :
Ambition territoriale

Elle met en lumière les entreprises innovantes qui contribuent au dynamisme et à l'attractivité du territoire.

3 prix seront décernés :

- « Ambition Territoriale » : 2 prix de 2 500 €
- « Coup de cœur du public » : 1 prix de 1 000 €

Après sélection des 6 finalistes par le jury, les entreprises seront soumises au vote du public pour le prix « Coup de cœur du public »

Comment participer ?

Candidatez en ligne !



Date limite de dépôt des candidatures :

26 juin 2026